

8 janvier 2004 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le multilatéralisme, l'aide au développement, l'adoption d'une Constitution européenne, la reconstruction de l'Irak, le Proche-Orient et la non-prolifération des armes nucléaires, Paris le 8 janvier 2004.

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général de la francophonie,
Cher Président Abou DIOUF,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Nonce,

Merci pour vos propos aimables, qui me vont droit au coeur, et pour les remarques empreintes de sagesse que vous livrez à notre réflexion. A l'issue de cette année jubilaire, je forme à votre intention des voeux très sincères et, par votre intermédiaire, j'adresse à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II mes sentiments déférents ainsi que les souhaits chaleureux du peuple français. Qu'il me soit permis aussi de présenter à Monsieur l'Ambassadeur d'Iran mes condoléances et la sympathie du peuple français face à la terrible tragédie qui a frappé la ville et la région de Bam. Les Français, avec la communauté internationale, se sont mobilisés dans un élan de solidarité à l'égard des populations meurtries. Nous serons aux côtés de l'Iran pour l'aider à surmonter au plus vite cette dramatique catastrophe.

L'année qui s'est achevée fut marquée d'épreuves. Face à la perspective du recours à la force sans l'aval des Nations Unies, les opinions publiques du monde entier se sont mobilisées et la communauté internationale s'est divisée. Nous vivons tous avec peine et préoccupation la poursuite des violences meurtrières en Iraq. La crise qui s'est ouverte, dont la solution est indissociable du règlement du conflit du Proche-Orient, n'a pas fini de dérouler ses effets. Dans d'autres régions, de graves tensions, comme en Corée du Nord et en Iran, des guerres civiles, comme en Afrique, ont mis en danger la paix et la sécurité. L'unité de la communauté internationale a permis une action efficace au prix d'un effort important et d'un fort engagement politique et parfois militaire.

Cette année pourtant fut aussi porteuse d'espoir.

Espoir d'un dialogue responsable pour maîtriser les défis de notre temps : la mondialisation, la lutte contre la pauvreté, contre le terrorisme, contre la prolifération. Et ce fut bien l'esprit d'Evian.

Espoir d'une mobilisation accrue en faveur de l'Afrique, avec l'élargissement du nombre de pays partenaires du NEPAD.

Espoir d'une réforme de l'ONU, clef de voûte d'un ordre international de paix et de prospérité.

Espoir d'un progrès dans la lutte contre la prolifération, avec les évolutions positives que l'on observe en Iran et en Libye.

Espoir d'un dialogue des cultures renouvelé, avec le retour des Etats-Unis à l'UNESCO et la

volonté d'élaborer un droit de la diversité culturelle.

Espoir pour l'Europe enfin, qui voit se réaliser l'élargissement tant attendu et qui s'est engagée, malgré les obstacles qu'elle doit surmonter, dans la patiente élaboration d'une Constitution.

C'est donc avec confiance que j'aborde 2004. Une année consacrée à la rénovation du multilatéralisme, à la construction d'une Europe unie et, bien sûr, une année consacrée à réduire les menaces contre la paix.

Nous savons maintenant que l'affrontement des blocs était un masque jeté sur la complexité du monde. Ce masque brisé, nous redécouvrons la diversité des peuples, de leurs cultures et de leurs aspirations. En même temps, nous prenons conscience d'une communauté de destin qui nous oblige à trouver les voies d'une responsabilité partagée.

La force militaire, jadis argument ordinaire des puissances, conserve dans certaines conditions sa légitimité. Mais elle ne suffit plus à conjurer les menaces nouvelles qui affectent la sécurité internationale. Car le ressentiment des peuples, terreau de toutes les violences, se nourrit des conflits non résolus et de la perpétuation de dénis de droit. Il se nourrit aussi de la pauvreté, du pillage des ressources naturelles, de la perte d'identité. Il s'aiguise dans un monde où chacun peut savoir ce qui se passe chez son voisin ou à l'autre bout de la planète instantanément et comparer.

De plus en plus, le monde multipolaire devient réalité. En quelques générations, des nations entières se sont arrachées à la pauvreté pour partir à la conquête de la prospérité et de la puissance économique. Elles se regroupent en ensembles régionaux, tels le Mercosur ou l'ASEAN. Elles accèdent à la modernité, à l'instar de la Chine qui vient d'envoyer son premier homme dans l'espace, ou de l'Inde, qui conquiert sa place éminente dans la société de l'information. Ce mouvement s'accroît et nous allons vers un monde où l'influence politique, économique et culturelle sera de plus en plus partagée. Prenons garde que les relations entre ces pôles, constitués de pays ou de groupes de pays à influence mondiale, ne dérivent pas vers la rivalité, l'affrontement, et donc le chaos. Notre responsabilité aujourd'hui est au contraire que ces relations s'organisent dans un nouveau multilatéralisme régulé par le droit, où dominera la recherche de rapports harmonieux et pacifiques.

2004 doit être l'année de la rénovation des Nations Unies. Les Etats doivent se préparer à prendre des décisions dès la prochaine Assemblée générale, sur la base des propositions des sages qui ont été choisis par le Secrétaire général. Pour ma part, j'ai présenté à New York, en septembre dernier, les propositions de la France pour une organisation plus efficace et plus conforme aux réalités du monde.

L'échec de Cancun démontre que la réforme du système multilatéral doit aussi concerner les règles du commerce international. Alors qu'il s'agit du cycle du développement, apportons dès 2004 cette année une réponse aux besoins des pays les plus pauvres. Définissons un régime particulier pour l'Afrique qui le mérite et qui en a besoin. Traitons la question emblématique du coton, posée à juste titre par les Africains eux-mêmes. Ce continent abandonné aux marges de la mondialisation doit y trouver enfin sa place par des échanges créateurs de croissance et de prospérité.

Face à la montée des périls écologiques, il est urgent d'établir une gouvernance environnementale à l'échelle du monde. L'automne dernier, la France a présenté à ses partenaires des propositions pour une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement. Pour faire progresser ce projet, elle a entrepris de réunir un groupe de pays décidés à avancer dans la perspective de la prochaine Assemblée générale.

La persistance de la grande pauvreté misère et de la misère des fléaux qui l'accompagnent constitue l'une des injustices criantes de notre temps. C'est immoral et c'est dangereux. Je souhaite que les moyens de répondre aux engagements du Millénaire soient à l'ordre du jour des chefs d'Etat ou de gouvernement du G8 à Sea Island. Avec le Président du Brésil et le Secrétaire Général des Nations Unies, nous examinerons, à Genève, le 30 janvier prochain, comment mieux lutter contre la faim dans le monde.

Le France entend cette année les nouvelles orientations qui guideront l'élaboration de son

La France adoptera cette année les nouvelles orientations qui guideront l'augmentation de son aide publique au développement. Une aide mieux centrée autour de priorités clairement définies : les objectifs du millénaire et l'appui au NEPAD. Une aide rééquilibrée dans ses composantes multilatérale, européenne et bilatérale. Rééquilibrée aussi entre l'aide-projet, l'aide-programme et l'assistance technique. Une clarification enfin des responsabilités des différents opérateurs. Pour mobiliser des ressources financières supplémentaires indispensables en faveur du développement, alors que l'aide publique à l'évidence demeurera insuffisante, toutes les pistes doivent être explorées. La France présentera, au printemps, à ses partenaires, les conclusions du groupe de personnalités qualifiées que j'ai réuni sur les nouvelles sources de financement international notamment la taxation des échanges financiers. Elle organisera aussi à Paris, avec la Grande-Bretagne, une conférence sur la Facilité financière internationale, mécanisme prometteur et qui permettra de faire appel aux marchés financiers.

En novembre dernier, nous avons réuni à Paris le nouveau Forum pour le partenariat avec l'Afrique. En 2004, la France souhaite que cette enceinte donne des impulsions décisives aux efforts de ce continent en faveur de la paix, de la bonne gouvernance, de la croissance économique et du développement humain. La Conférence des Chefs d'Etat des pays du Bassin du Niger, que nous accueillerons à Paris courant avril, s'inscrit dans cette perspective.

2004 sera aussi l'année d'une Europe retrouvée, avec l'adhésion de dix partenaires en mai et d'une Europe renouvelée, avec les élections en juin du premier Parlement de l'Europe élargie, suivies de la mise en place de la prochaine Commission à l'automne.

L'avènement de cette grande Europe, c'est d'abord l'enracinement de la paix et de la démocratie sur notre continent, objectif essentiel de ce grand projet. C'est la promesse d'une croissance plus soutenue et d'échanges intensifiés entre les peuples. C'est aussi l'adoption par nos nouveaux partenaires des normes les plus élevées en matière de sécurité alimentaire, maritime ou nucléaire ainsi que de disciplines renforcées contre la criminalité organisée et l'immigration clandestine.

La France aborde avec confiance cette métamorphose de l'Europe, cette nouvelle ère de liberté, de sécurité et de prospérité partagées. Je me rendrai en Hongrie le mois prochain, pays exemplaire de cette grande mutation qu'ont menée avec succès les pays qui nous rejoignent aujourd'hui.

Cette nouvelle Europe nouvelle doit aussi être une Europe en marche qui poursuit son intégration. Elle a besoin d'une Constitution pour fonctionner efficacement, pour répondre aux attentes des citoyens, pour mieux s'affirmer dans le monde. Le Traité de Nice était une condition indispensable pour permettre à l'Union de s'élargir dans les délais prévus. L'enjeu est aujourd'hui d'une tout autre nature : adopter un nouveau projet politique pour les peuples européens, un projet qui incarne une vision et une ambition de l'Europe et qui constitue le cadre de notre action commune pour les décennies à venir.

Pour agir et avancer, cette Europe a besoin de majorités claires et légitimes. L'Europe se construit sur des solidarités et non sur des capacités de blocage. Cette exigence suppose également une Commission qui puisse continuer à incarner l'intérêt général européen et un Conseil qui échappe autant que possible aux risques de paralysie que peut impliquer, à 25, la règle de l'unanimité. Cette ambition, c'est celle proposée par la Convention et partagée par de très nombreux pays, y compris parmi ceux qui nous rejoignent en mai prochain. Nous avons été conduits à Bruxelles, le mois dernier, à nous donner un délai supplémentaire pour la suite des travaux de la conférence intergouvernementale. Ce temps de la réflexion ne doit pas être le temps de l'inaction. Je fais toute confiance à la présidence irlandaise pour nous présenter une juste évaluation de la situation lors du Conseil européen de mars prochain, en vue de parvenir tous ensemble à un accord sur le traité constitutionnel. La France lui apportera tout son appui.

Nous savons bien aussi qu'au sein de l'Europe à 25, et bientôt à 27 et davantage, tous ne pourront pas marcher du même pas. Les plus hésitants ne doivent pas freiner ceux qui sont déterminés à aller plus vite et plus loin. L'Allemagne et la France seront naturellement au cœur de ces groupes pionniers. Et je forme le vœu que nous puissions avancer dans cette voie avec les autres pays fondateurs, mais aussi avec la Grande-Bretagne et tous ceux, anciens et nouveaux pays membres, qui veulent donner un supplément d'âme et de force à l'Union européenne.

Les progrès réalisés dans le domaine de la défense nous renforcent dans la conviction que l'Europe est avant tout affaire de volonté politique. C'est cette volonté qui a permis le lancement des deux premières opérations militaires de l'Union européenne en Macédoine et en République démocratique du Congo. C'est elle encore qui permet de développer la capacité de l'Union à planifier et à conduire des opérations autonomes, tout en confortant sa relation avec l'Alliance atlantique, qui demeure naturellement le fondement de notre défense collective.

Au sommet de l'OTAN à Istanbul, en juin prochain, je confirmerai la volonté de la France de prendre toute sa place dans la transformation de l'Alliance, en particulier dans la NRF, la force de réaction de l'OTAN, dont je note qu'elle sera l'un des principaux et des premiers contributeurs. Je rappellerai aussi qu'une alliance n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est respectueuse des positions de chacun.

Le soixantième anniversaire du débarquement en Normandie, l'un des événements fondateurs du lien transatlantique, sera l'occasion de célébrer cette communauté de valeurs qui unit les démocraties et transcende les rivalités d'hier. Voilà pourquoi je me réjouis que le Chancelier fédéral allemand ait accepté mon invitation à participer à cet événement. C'est également l'esprit dans lequel, dans la fidélité à ces valeurs qu'à Londres et à Paris, nous célébrerons le centenaire, cette année, de l'Entente cordiale.

Réduire les menaces contre la paix, c'est d'abord se saisir des conflits non résolus.

L'année 2003 a encore un peu plus ébranlé la stabilité du Moyen-Orient. Or, c'est dans ce berceau de civilisations que se joue, pour une bonne part, notre avenir à tous.

En Iraq, l'intervention militaire a mis fin à un régime détestable. L'arrestation de Saddam HUSSEIN a tourné la page de cette dictature. Mais qui ne voit les réactions en chaîne que cette intervention a provoquées ? Aujourd'hui, nous regardons l'avenir. Notre objectif commun c'est l'instauration d'un Iraq souverain, stable, prospère, et démocratique et, vivant dans ses frontières en paix avec ses voisins, c'est l'objectif. et ne représentant pas une menace pour la sécurité.

La réalisation de cet objectif demandera, de la part de tous, beaucoup de lucidité, de courage et de détermination. C'est tous ensemble que nous gagnerons ou que nous perdrons. Il ne saurait y avoir de solution qui ne passe par un transfert aussi rapide que possible de la souveraineté aux Iraquiens eux-mêmes, car le sentiment d'occupation suscite toujours, en tout temps et en tout lieu, les mêmes réactions. L'implication forte de la communauté internationale, à travers les Nations Unies, est indispensable : c'est elle qui conférera sa pleine légitimité au processus de transition qui se met en place et qui permettra d'engager l'effort de reconstruction politique et économique du pays sur des bases solides.

Dans cet esprit, la France est naturellement prête à apporter son concours à l'action collective en faveur de l'Iraq, à la demande des Iraquiens eux-mêmes, en réponse aux besoins des populations et dans la perspective de l'établissement d'un gouvernement pleinement souverain.

Au Proche-Orient aussi, soyons lucides : les progrès de la paix, de la sécurité et de la démocratie dans toute la région passent nécessairement par le règlement de cette question, sur des bases justes et durables.

Que les parties fassent preuve d'audace et de courage, à l'instar de ceux qu'ont démontrés les promoteurs de l'initiative de Genève. Il existe évidemment une autre voie que celle du terrorisme, de la violence, de la négation de l'autre, de sa destruction ou de son humiliation.

Que la communauté internationale fasse son devoir. Qu'à travers le Quartet elle démontre sa volonté de voir traduire dans la réalité les principes qu'elle a elle-même énoncés. Qu'elle affiche sa détermination, en réunissant une conférence internationale qui permettra de réengager les parties dans une dynamique de négociation, sur la base de la feuille de route. Qu'elle mette enfin en place le mécanisme de supervision, prélude à une véritable présence internationale, sans lequel aucun progrès ne sera réalisé. A tout cela, la France est prête.

Aujourd'hui plus que jamais, au Proche-Orient, Car le temps presse. Le ressentiment, la haine, l'incompréhension progressent. Un mur s'élève, qui divise encore plus qu'il ne sépare. Chercher à gagner du temps, c'est prolonger les souffrances des peuples. Après tant d'années, tant de malheurs, 2004 doit marquer une étape décisive vers l'existence, dès 2005, de deux Etats vivant

côte à côte et en sécurité.

Pour tenir toutes ses promesses, ce processus devra bien entendu être global et s'étendre à la paix entre Israël et ses autres voisins, la Syrie et le Liban. Vous savez aussi l'attachement de la France à la restauration de la pleine et entière souveraineté du Liban. Nous souhaitons qu'en 2004 des progrès significatifs soient accomplis en ce sens par toutes les parties concernées. Une autre nécessité s'impose aussi, celle de ramener la paix civile dans les pays et les régions d'Afrique en proie à des crises. La France s'est fortement engagée pour appuyer tous les processus d'apaisement, de dialogue, de désarmement et de reconstruction. Elle le fait en Côte d'Ivoire, où nous demandons à toutes les parties l'application pleine et entière des accords de Marcoussis et où nous appelons au déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations Unies pour permettre le désarmement complet. Dans le même esprit et avec la même conviction, nous appuyons la transition en Centrafrique.

Les évolutions en République Démocratique du Congo, la perspective d'une Conférence régionale des Grands Lacs nous donnent des raisons d'espérer. La France tiendra tous ses engagements vis-à-vis de l'Afrique.

Au-delà des crises immédiates, réduire les menaces contre la paix, c'est aussi faire face au danger de la prolifération des armes de destruction massive.

Dans cet effort collectif, l'Europe joue un rôle actif. D'ores et déjà, Allemands, Britanniques et Français, en liaison étroite avec leurs partenaires russes et américains, ont amené l'Iran à faire toute la lumière sur son programme nucléaire et à engager une coopération renforcée avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. Je salue la signature récente par l'Iran du protocole additionnel. Nous veillerons, bien entendu, au respect des engagements pris. Ils sont la condition de la paix et permettront le développement énergétique de l'Iran dans un climat de confiance réciproque.

Les engagements pris par la Libye sur la renonciation aux armes de destruction massive contribueront à l'instauration d'une nouvelle stabilité dans la région. La France s'en réjouit et souhaite que le règlement attendu du contentieux du DC 10 d'UTA permette à la Libye de s'insérer pleinement dans la dynamique de coopération entre les deux rives de la Méditerranée. De même, le règlement pacifique de la question nord-coréenne passe par un succès des efforts conduits, à l'initiative de la Chine, pour convaincre Pyongyang d'accepter un arrêt complet, irréversible et vérifiable de ses activités nucléaires militaires.

Toutes ces évolutions positives rendent plus que jamais indispensable pour chaque Etat de souscrire aux règles internationales de non prolifération et de respecter les engagements pris, sauf à s'exclure de la communauté internationale. Elles rendent aussi plus que jamais indispensable de corriger les lacunes et les défaillances du Le dispositif de contre-prolifération souffre de lacunes et de défaillances. Donnons-lui davantage de cohérence, de force et de légitimité. Mettons à profit le consensus croissant de la communauté internationale pour adopter un Plan d'action des Nations Unies contre la prolifération. Convoquons à cette fin, en 2004, le moment venu un sSommet extraordinaire du Conseil de sécurité pour donner une forte impulsion à l'exécution de ce plan.

Dans cet effort collectif, l'Europe joue un rôle actif. D'ores et déjà, Allemands, Britanniques et Français, en liaison étroite avec leurs partenaires russes et américains, ont amené l'Iran à faire toute la lumière sur son programme nucléaire et à engager une coopération renforcée avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. Je salue la signature récente par l'Iran du protocole additionnel. Nous veillerons, bien entendu, au respect des engagements pris. Ils sont la condition de la paix et permettront le développement énergétique de l'Iran dans un climat de confiance réciproque.

De même, le règlement pacifique de la question nord-coréenne passe par un succès des efforts conduits, à l'initiative de la Chine, pour convaincre Pyongyang d'accepter un arrêt complet, irréversible et vérifiable de ses activités nucléaires militaires.

Promouvoir la paix, c'est enfin construire de nouvelles solidarités entre les grands pôles du monde.

Déclaration de la ministre des Affaires étrangères, M. Catherine Colonna, le 11 septembre 2003.

Desormais premier voisin de l'Union, la Russie a fait le choix de la démocratie et des réformes. Nous allons donner vie aux quatre espaces communs définis à Saint-Pétersbourg. Je souhaite que nous travaillions ensemble, tout particulièrement sur la circulation des personnes et sur l'énergie. La coopération forte et confiante entre la Russie et l'Union Européenne est un élément indispensable à la stabilité du monde.

Nos voisins de la rive Sud de la Méditerranée doivent bénéficier d'un traitement privilégié dans leurs relations avec l'Europe, ainsi que je l'ai rappelé lors de mes récents voyages en Algérie, au Maroc et en Tunisie. La France, qui a fait des propositions sur la relance de la relation euro-méditerranéenne, y est très attentive.

En Asie, nous intensifierons nos consultations stratégiques avec l'Inde et le Japon et j'irai en visite à Hanoï à l'occasion du cinquième sommet de l'ASEM. La prochaine visite d'Etat à Paris du Président HU Jintao, temps fort d'une brillante Année de la Chine en France et de la célébration du quarantième anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques, sera l'occasion pour moi de saluer l'extraordinaire potentiel des relations entre l'Europe et ce pôle majeur du monde de demain qu'est la Chine.

Enfin, la France est particulièrement attachée à la solidarité francophone qui unit les peuples de tous les continents autour d'une langue et d'une histoire, de valeurs également partagées. Notre sommet de Ouagadougou, auquel j'attache la plus grande importance, permettra de promouvoir cette solidarité au service de la diversité culturelle et du développement durable.

Monsieur le Nonce,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Les principes de sagesse affirmés à San Francisco, au sortir des souffrances et des ravages de la deuxième Guerre mondiale, gardent toute leur pertinence. Ils ont fondé la légitimité de l'ordre international sur des valeurs universelles et sur des règles communes. Dans la fidélité à ces principes et aux idéaux de paix et de progrès qui inspirent la France, il revient aujourd'hui aux Etats de donner un nouveau souffle à la construction d'un nouvel ordre international. Que cette année 2004, année du bicentenaire de la naissance de Victor Schoelcher, année du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, année choisie par l'UNESCO pour commémorer la lutte contre l'esclavage et son abolition, soit celle de nouveaux progrès pour la dignité de l'Homme.

Tel est le message que je vous demande de transmettre, avec mes vœux personnels les plus chaleureux, à tous vos chefs d'Etat et de gouvernement et à tous les peuples que vous représentez si bien ici. A chacune et chacun de vous, j'adresse également mes souhaits les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Je vous remercie.